

GV 17

Mars 2018

Edito

Bonjour,

Une bonne nouvelle : notre convention avec le Crédit Mutuel est renouvelée, et va même s'étoffer encore plus, pour le Codep et aussi pour les clubs qui sont clients... des détails vous seront présentés très bientôt.

Dans le cadre de PMCS, la mise en place de partenariat se fait club par club et les trésorières du Codep s'appliquent dans les demandes de subventions afin d'élargir les possibilités de soutiens.

En cette fin d'hiver qui s'étire, des soucis de fonctionnement apparaissent parmi vous : toujours à votre écoute, nous vous renouvelons notre intention d'aller vous rencontrer sur place, à votre demande, pour parler des difficultés du terrain ; ce qui va être fait prochainement pour certains clubs. N'hésitez pas à contacter Sylvie.

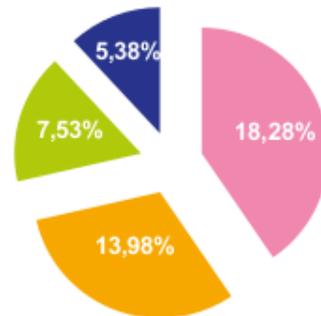
Après ces longues semaines d'hiver, le printemps arrive... nous allons l'aborder avec joie et bonheur : un peu de soleil au cœur et dans nos cours ne fera pas de mal !

Francine



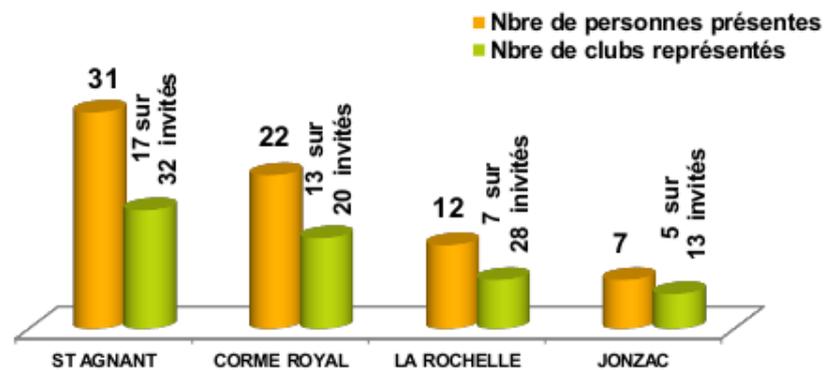
Prenez en Main votre Capital Santé

Bilan des rencontres :



**45% des clubs
présents aux
rencontres**

■ ST AGNANT
■ CORME ROYAL
■ LA ROCHELLE
■ JONZAC



Rappel de quelques règles :

Le parrain doit être licencié 2017/2018

Le filleul ne doit pas avoir eu de licence sur la saison dernière 2016/2017

Pour un parrain, le nombre de parrainages ne peut pas être supérieur au montant de la cotisation annuelle.

Ex : cotisation de 75 € (sans la licence), 5 parrainages ($75/15 = 5$)

DATE	QUOI	A FAIRE
Du 1 ^{er} janvier au 06 avril 2018	Parrainage	Expliquer l'action aux pratiquants et poser les affiches Distribuer les bons de parrainage Récupérer les bons et la cotisation demandée au filleul et le licencier Rembourser 15 € au parrain (7€ pris sur la cotisation du filleul + 8 € remboursés par le CODEP)
Du 07 au 30 avril 2018	Bilan club	Regrouper les bons de parrainage et envoyer les originaux au CODEP
Du 20 mai au 15 juin 2018	Remboursement	Le CODEP contrôle la prise de licence des parrains et des filleuls puis rembourse les clubs à hauteur de 8 € par bon de parrainage

L'aide à la fidélisation des pratiquants et le recrutement de nouveaux licenciés sera versée début octobre avec des bonus si vous avez assisté aux rencontres du CODEP, si vous êtes venus à l'AG, si vous obtenez le Label Qualité Club ou envoyez vos animateurs/trices en formation.



CODEP EPGV 17
Maison départementale des Sports
13 cours Paul DOUMER
17100 SAINTES
Tél : 05 46 74 99 64
codep-gv17@epgv.fr

www.sport-sante.fr/ffepgv/charentemaritime
www.facebook.com/CodepEpgv.CharenteMaritime



INFOS ANIMS

Animer en extérieur :

Une animatrice CQP ALS peut proposer des cours dehors, à condition que son CQP ALS comporte l'option " activités gymnastiques d'entretien et d'expression" (AGEE). Cette option du CQP ALS permet à un animateur d'animer en toute sécurité, des activités gymniques d'entretien et d'expression en salle ou en milieu extérieur de proximité.

De plus, cette activité extérieure sera également couverte par l'assurance MAIF. En effet, elle couvre toutes les activités de l'association, quelque soit le lieu de pratique de cette activité, proche ou lointain du gymnase.

Cependant pour pouvoir bénéficier de cette couverture, il faut que :

- tous les pratiquants soient licenciés auprès de la fédération
- l'animatrice ait un diplôme EPGV ou une équivalence EPGV (voir article Culture fédérale)
- l'animatrice soit formée pour l'activité proposée. Ex : pour de la marche avec bâtons, avoir suivi la formation certifiante Marche Nordique Sport Santé mise en place par des Comités Régionaux.

Culture Fédérale :

Animateurs, animatrices, vous êtes diplômés en dehors de l'EPGV (BE, STAPS, Sport pour Tous...) cette formation vous concerne et vous permet d'obtenir une Equivalence EPGV. Simple, facile, à votre rythme, elle vous est proposée **en ligne** sur :

<https://www.sport-sante.fr/fr/emploi-amp-formation/e-learning.html>

Notre assurance, la Maif, préconise : « *sont garanties toutes les activités sportives (...) pratiquées sous l'égide de ses structures affiliées **sous réserve que l'encadrement soit habilité par la FFEPGV.*** »

Afin que vous, vos pratiquants et club (s) EPGV soyez le mieux assurés possible, merci de régulariser votre situation. Ainsi, vous montrez votre volonté de garantir et améliorer le bon fonctionnement de votre (vos) club (s) d'accueil.

Pour tout complément d'information, cette adresse mail dédiée est à votre disposition :

formation-numerique@ffepgv.fr

Inscription à une Formation Continue du département :

Rappel : Pour que l'inscription soit validée, tout stagiaire doit remplir un coupon d'inscription (page 19 du bulletin d'informations de septembre) et l'envoyer au CODEP accompagné d'un chèque. Ces documents doivent nous parvenir au plus tard le vendredi précédent la formation. Lorsque l'animateur/trice est remboursé par son club du coût de cette formation, nous vous conseillons de suivre la procédure suivante :

- l'animateur/trice s'inscrit (bulletin d'inscription et **chèque personnel**) auprès du CODEP,
- En fin de formation, une attestation est remise à chaque participant. Elle comporte notamment le titre de la formation, son coût, son lieu, sa durée...
- L'animateur/trice fournit une copie de l'attestation au club
- Le club rembourse l'animateur/trice.

SOS ANIMS

Isabelle ULIVIERI 07 87 96 26 53, cherche cours ou remplacements public adulte et senior autour de Courçon.

Noria BOUACHI 06 25 40 07 06, cherche cours senior en journée autour de Nieulle sur Seudre.

Christelle LE GOFF 07 70 40 02 73, cherche cours tout public, dispo tous les jours, 35 km autour de Marans.

Marie Laure DUPUIS 06 68 77 70 05, cherche cours gym douce le matin et heure déjeuner, La rochelle et 10 km autour.

J François ERRABLE 06 48 16 08 62, cherche cours adulte, senior, handic, à partir de 19h sur Royan et 15 km autour.

Rachel ROBERT 06 31 61 01 44 cherche cours le jeudi soir à partir de sept autour La Tremblade.

VENTE MATERIEL

ST PALAIS SUR MER -contact Alain ROSSINI 06 18 29 27 38- vend :

- 22 médecine ball 2kg : 9 € l'un ou 33 € les 4 ou 80 € les 10
- 4 médecine ball 3kg : 12 € l'un ou 40 € les 4

AIGREFEUILLE -contact Annette DJEMIAI 05 46 35 57 81- vend :

- 20 paires de bracelets lestés 1kg à 6 € la paire ou à 50 € les 10 paires. A débattre.

LUSSANT -contact Brigitte 05 46 83 45 24- **donne 20 paires d'haltères 2 kg** (peu servi).

BILANS FC



Formation Danses et Musiques :

Hormis le fait que cette formation soit trop proche de Noël, les bilans sont clairs : de nouvelles idées pour enrichir nos cours, explications claires, apprentissages détaillés, cartes musicales fournies... Un grand merci à Isabelle notre intervenante qui nous a apporté tant en LIA, RM, Step ou retour au calme.

La formule repas traiteur a été une nouvelle fois appréciée et la bouteille de piveau que nous a apporté Bernard, président de St Sulpice de Royan, aussi ! Merci à Nora pour tes vidéos. Pas moins de 24 propositions de thèmes pour la saison prochaine, les choix vont être difficiles.



La dernière formation Danses collectives a été annulée faute d'inscriptions. Ce thème avait pourtant été exprimé à plusieurs reprises dans les bilans de la saison 2016/2017.

PAIEMENT LICENCES

Rappel du fonctionnement :

Vous êtes maintenant 60% des clubs du département à saisir vos licences. Merci.

Pour un fonctionnement optimal, chacun doit suivre les règles qui ont été expliquées aux dirigeants qui ont suivi la formation I-Réseau et/ou notées dans le guide fourni.

Lorsque vous avez saisi vos licences et validé votre bordereau récapitulatif, vous devez impérativement faire parvenir au CODEP :

- Envoi par courrier : le bordereau et le chèque
- Envoi par courrier et mail : le bordereau par mail et le chèque par courrier (Noter le N° du bordereau concerné au dos du chèque)
- Envoi par mail : le bordereau et la copie de l'ordre de virement sur lequel dans la case commentaire vous aurez noté le N° du club et le N° du bordereau.

S'il manque l'un de ces documents, le bordereau n'est pas validé par le CODEP.

IMPACT EMPLOI

Le point sur 2017 :



Ce sont donc 54 % des clubs du département qui directement ou par convention font appel à ce logiciel.

878 fiches de payes ont été établies.

5 685 € d'aide versée sous forme de subvention aux clubs employeurs.

INFOS URSSAF

A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2018

Les cotisations Urssaf seront prélevées chaque mois et non plus au trimestre.

Cotisations Chômage :

Cette cotisation devrait disparaître au 1^{er} octobre 2018 des charges salariales. Elle a été diminuée passant de 2.40 % à 0.95 % pour les salariés et augmentée de 0.05% sur les charges patronales.

Cotisations à l'assurance maladie :

Elles disparaissent des charges salariales (0.75%) et passent de 12.89% à 13 % pour les charges patronales.

La CSG pour les salariés :

Le taux normal de la Contribution Sociale Généralisée augmente de 1,7 %.

Il passe donc à 6,80 %.

INFOS DIVERSES

Baromètre Sport Santé 2017 :

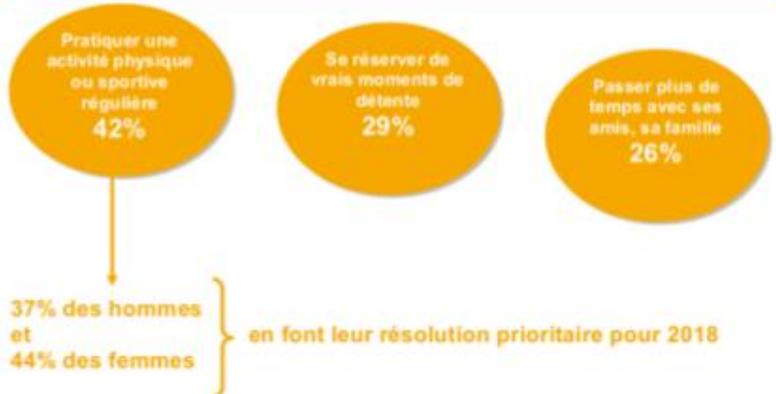
Les habitants de la Nouvelle Aquitaine mettent le sport au cœur de leurs résolutions 2018.

Pour l'année à venir, l'activité sportive arrive en première place avec 42 %.

Une autre constatation : plus on vieillit et plus faire du sport apparaît important.

Source : Shadow communication

Top 3 des résolutions 2018 des habitants de Nouvelle Aquitaine



DATES A RETENIR

THÉ DANSANT

Dimanche 25 mars 2018

14 h 30

Salle Polyvalente
DOMPIERRE SUR CHARENTE



10 € /pers
1 crêpe et 1 boisson chaude offertes

**BUFFET
BUVETTE***

Gymnastique Volontaire
Renseignements et Réservations
Yasmine Fabienne
05 46 91 15 47 06 63 19 57 76

www.dompiere-sur-charente.com

* Non adhérents réservés pour le club

© 2018 Club de la Gyn et l'Histoire



LA GYN et L'HISTOIRE à notre porte

SAMEDI 7 AVRIL 2018

10h30:
Rendez-vous place du Champ de Foire
Route de Cognac
à St Hilaire pour faire du Co-volurage

11h00 :
Séance de gym ou balade
au
Plan d'Eau de St Jean d'Angély

12h30
Repas au Restaurant
Les Jacobins

14h30:
Visite guidée de St Jean d'Angély,
L'Abbaye Royale et le cœur de ville historique

17h30:
Retour à St Hilaire

Adhérents GV **25€**
Non adhérents **27€**

Réponse, choix du menu et règlement à donner aux séances
ou par courrier à Christine 29 Rue Chez Chiron St Hilaire
Au plus tard le 30 Mars 2018

Menu au choix	Apéritif offert par le club	BUVETTE
Assiette de Charcuterie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ou Terrine de Saumon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pâtés du Saucier, Frites et Sauce au Poivre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ou Jambon Grillé, Spaghetti Sauce Pomme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pâtisseries Chocolat et Caramel Anglaise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ou Crème Vanille, Chocolat chaud et Chantilly	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Café		<input type="checkbox"/>



Dimanche mai 13 2018 Saint Sornin (17)

Départ de la Salle des fêtes de 11h00 à 12h30
Adultes : 13€ - Enfants : 7€

Merci d'apporter vos couverts

Un parcours pleine nature de 14 kms
5 pauses saveurs

Renseignements et inscriptions :
Christine 05 46 85 24 15
ou Sylvie 06 84 04 00 18
jusqu'au lundi 07 mai



LE GUA 20 MAI

Parc du Logis et Foyer
Rural centre ville

BROCANTE VIDE GRENIER

Particuliers et professionnels

6H00/18H00

3€ LE METRE

BUVETTE
RESTAURATION

ORGANISATEURS CONTACTS Le Gua Loisirs Détente
et Le Gua Model Club. Tel:06.78.36.43.50